

---

## Brevet de capacité pour l'enseignement primaire (Institutrices - Brevet supérieur).

**Numéro d'inventaire** : 1979.33396

**Auteur(s)** : Amélie Valérie Jeanne Clayeux

**Type de document** : diplôme

**Éditeur** : non renseigné (Paris)

**Imprimeur** : Mouillot (P.)

**Période de création** : 1er quart 20e siècle

**Date de création** : 1904

**Description** : Feuille de papier brunie. Déchirure dans le coin supérieur gauche. Ruban adhésif au verso sur le bord supérieur. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbres à l'encre bleue.

**Mesures** : hauteur : 275 mm ; largeur : 375 mm

**Notes** : Brevet de capacité pour l'enseignement primaire délivré à Amélie Clayeux le 26 novembre 1904 à Paris, à l'issue de l'examen en date du 12 juillet 1904. Il s'agit d'un brevet supérieur pour les institutrices.

**Mots-clés** : Brevets (élémentaire et supérieur)

**Filière** : Post-élémentaire

**Niveau** : Post-élémentaire

**Nom de la commune** : Paris

**Nom du département** : Paris

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 1

**Lieux** : Paris, Paris

ACADÉMIE  
DE PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DE LA SEINEBREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
(INSTITUTRICES — BREVET SUPÉRIEUR)

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

Vu le Brevet élémentaire délivré à Mademoiselle Clayeux le 4 juillet 1900  
à Paris département de la Seine ;

Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886 ;

Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887 ;

Vu les articles 134 à 144 inclus et 150 à 153 inclus de l'arrêté en date du même jour ;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par l'impétrante dans les conditions déterminées par le décret et l'arrêté susvisés,

Vu le certificat en date du 12 juillet 1904, par lequel la Commission d'examen siégeant à Paris, département  
de la Seine, pour la 1<sup>re</sup> session de 1904, atteste que Mademoiselle Clayeux, Amélie Valérie Jeanne  
née le 21 octobre 1884 à Paris département de la Seine a été jugée apte à obtenir un  
Brevet supérieur pour l'enseignement primaire. L'épreuve de la langue vivante a porté sur la langue AnglaiseDélivre à Mademoiselle Clayeux le présent Brevet.

Fait à Paris, le 26 NOVE 1904

Signature de l'Impétrante,



Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

Signé : L. LIARD,

Pour expédition :

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DÉLÉGUÉ